



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : budget

Question écrite n° 57533

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget, sur la gestion des crédits inscrits au programme d'investissements d'avenir (PIA) et alloués au ministère de la défense. Des opérateurs assurent la mise en oeuvre opérationnelle des investissements sous le contrôle du commissaire général à l'investissement en lien étroit avec les ministères concernés. Dans les différents textes budgétaires concernant l'année 2014, le ministère de la défense s'est vu allouer plusieurs centaines de millions d'euros de crédits paiement *via* le PIA. Compte tenu des règles de gestion de ces financements particuliers, il lui demande de préciser les domaines et opérateurs liés au ministère de la défense qui en sont éligibles.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57533

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4802

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)